

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
Mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes

Numéro du CQP	112.2019 03 21
Date d'échéance	Décembre 2024
Créé par les CPNE du	21 mars 2019

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Jerôme Vial 01 40 69 52 13 CPNE.BTP@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	Fédération Française du Bâtiment	
Responsable :	ACTIBAIE	Hélène Fèvres 01 40 55 13 08

Secteur d'activité	Bâtiment
--------------------	----------

Description de l'emploi :	<p>Sous les directives de sa hiérarchie ou donneur d'ordre, le mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes assure l'entretien des installations de portes, portails industriels, commerciaux et résidentiels et portes automatiques piétonnes dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation.</p> <p>Le mainteneur intervient seul ou en équipe sur le chantier, il doit faire preuve d'initiative et de réactivité.</p> <p>Il intervient sur différents types de chantier (industriel, particuliers, agencement de magasin, collectivités ...).</p> <p>Il est responsable du contrôle et de la qualité de son travail, de sa sécurité et de la sécurité de sa zone d'intervention.</p> <p>En contact direct avec les clients il dispose d'un bon relationnel et sait également prendre en compte les besoins des usagers qu'il peut côtoyer en situation de travail.</p> <p>Il est capable de rendre compte à sa hiérarchie ou donneur d'ordre à l'issue de son intervention.</p>
---------------------------	--

Dénomination de la Qualification	Mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes
----------------------------------	---

Classement	Niveau III P1 coefficient 210 CCN ouvrier du bâtiment
------------	---

CQP n° 112.2019 03 21
Mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes
Référentiel d'activités

Activités principales	Compétences associées
Préparer contrôler	Connaître les instructions propres à l'intervention
	Prendre connaissance du dossier de maintenance et de l'ensemble de la documentation fabricant
	Contrôler le produit et sa documentation
	Assurer que la maintenance peut s'effectuer dans des conditions normales
	S'assurer de disposer du matériel nécessaire à la maintenance et de disposer des habilitations et formations nécessaires : électrique, caces, gestes et postures...
	Vérifier que l'outillage nécessaire et les équipements de protection individuelle et collective sont adaptés au chantier
Installer le chantier	Se présenter au client et collecter les informations nécessaires à son intervention
	Localiser la zone de travail et son accessibilité
	Aménager l'aire de travail : baliser et mettre en œuvre les dispositifs de protection des biens et des personnes
	Vérifier qu'il n'y a pas de situation dangereuse autour de la zone de travail
	Vérifier le dossier d'instruction de la mission
	Consulter la notice de maintenance du fabricant notamment pour les points particuliers et vérifier l'environnement de l'équipement (modification depuis la dernière visite)
	Mise en sécurité du chantier
Effectuer l'entretien du produit	Vérifier le fonctionnement normal du produit
	S'assurer de l'absence de tension de l'équipement
	Vérifier l'accès au produit et l'ensemble des composants
	Vérifier le bon fonctionnement des énergies hors tension (mécanique - contre poids, batterie - pneumatique, hydraulique, etc.) en fonction du type d'équipement
	S'assurer du bon fonctionnement de l'équipement hors tension
	Effectuer un examen de l'ensemble de la motorisation ainsi que des organes de commande et de sécurité sous tension et hors tension
	Identifier les dysfonctionnements et, en fonction du type de contrat, procéder au remplacement des composants défectueux ou usés ou aux ajustements nécessaires (réglages, alignement de cellules, etc.)
	En cas de nécessité ou face à une situation dangereuse, immobiliser l'installation et informer sa hiérarchie et le client.

CQP n° 112 2019 03 21
Mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes
Référentiel d'activités

Clôturer	Nettoyer le chantier (la zone de travail)
	Compléter le livret d'entretien
	Faire les relevés nécessaires à la remise en l'état de l'équipement et en vue de l'émission d'un devis pour effectuer un remplacement de pièce
	Procéder à la réception des travaux avec le client
Communiquer	Se présenter au client et présenter le cadre de son intervention
	Renseigner le livret d'entretien et les documents inhérents à l'intervention
	Commenter et faire signer le bon d'intervention au client
	Rendre compte à sa hiérarchie
Qualité - Organisation - Méthode	Respecter les temps impartis ou les horaires et les gammes de maintenance
	Repérer les difficultés éventuelles et savoir réagir de façon appropriée aux aléas
	S'auto-contrôler en cours et à la fin de la réalisation
Santé - Sécurité - Environnement	Respecter et appliquer les règles de prévention individuelles et collectives : port des équipements de protection individuelle, consignes diverses
	Respecter les recommandations et directives liées aux risques (électricité, travaux en hauteur...)
	Assurer la propreté et le nettoyage de la zone de travail
	Gestion éventuelle des déchets (tri)
	S'assurer de ne pas se trouver en situation de travailleur isolé
	Appliquer les mesures de prévention spécifiques au site (zone SEVESO, abattoirs, nucléaire, salles blanches, etc.)
	Respecter le code de la route
	Respecter les règles de gestes et postures

